



Le Ravelin

WWW.CAMARET.ORG | PRINTEMPS 2015 | N°4

DOSSIER PAGE 6

BUDGET 2015

CAMARET INVESTIT SANS AUGMENTER LES IMPÔTS

LIRE PAGE 10

**DÉCOUVREZ À QUOI
RESSEMBLERA LE TOUR DE VILLE.**



CHOIX IDÉOLOGIQUE

CHÈRE, TRÈS CHÈRE ÉNERGIE SOLAIRE !

L'installation d'un système de production d'eau chaude solaire thermique à la cuisine centrale de Camaret avait été présentée par la précédente équipe municipale comme une source quasi miraculeuse d'économies. Trois ans plus tard, il faut pourtant se rendre à l'évidence : les Camarétois payent très cher un choix idéologique qui s'avère totalement inadapté.

La commune a certes bénéficié d'une subvention de l'ADEME de 14.705 € dont elle n'a touché à ce jour qu'une partie, sur une facture totale d'installation de 28.150 €. Mais le coût réel d'utilisation de ce système solaire a littéralement explosé. En cause : le surdimensionnement de l'installation. Estimée « à 1.300 à 3.000 litres par jour, 5 jours par semaine tout au long de l'année » ⁽¹⁾, soit 2,15 m³ en moyenne, la consommation journalière d'eau est en fait de 0,307 m³, autrement dit 307 litres. 7 fois moins ! Comment une telle erreur a-t-elle été rendue possible ? Tout simplement parce qu'aucun contrôle préalable n'a été effectué à l'époque. La pose d'un compteur de sortie a permis de mesurer depuis l'énormité de la différence. Mais alors, puisqu'il y a moins d'eau à chauffer, la ville fait des économies ? Bien au contraire : pour fonctionner, le ballon de 2 m³ doit être sous pression et, par

conséquent, entièrement rempli... Pas la peine d'avoir fait l'ENA pour comprendre qu'il faut beaucoup plus d'énergie pour porter à température 2 m³ d'eau que 307 litres ! Il en faut environ 6,5 fois plus. D'accord mais, en l'occurrence, l'eau n'est-elle pas réchauffée directement par le soleil ? « *Le soleil est une énergie gratuite qui permet de réduire significativement les consommations électriques liées à la production d'eau chaude sanitaire* » ⁽¹⁾.

La réalité est sensiblement différente. Pour chauffer toute cette masse d'eau, le besoin annuel s'élève à environ 8.000 KWh. Or, le système de production d'eau chaude solaire plafonne à 3.250 KWh. La différence 8.000 - 3.250 = 4.750 KWh provient d'un appoint du réseau électrique. A raison de 0,16 € le KWh d'électricité, la consommation annuelle d'électricité de l'installation s'élève donc à 0,16€ x 4.750 KWh = 760€, alors qu'avec un ballon électrique de 500 litres, ample-



ment suffisant, la consommation aurait été de 190 €. Surcoût pour la commune : 570 € par an. Ce chiffre ne tient pas compte du coût de l'entretien annuel des panneaux : 720 €. Bel exemple de « développement durable » : gaspillage, dépense d'énergie inutile, plus de consommation électrique. ★

(1) Extrait des délibérations du Conseil municipal du 13 septembre 2012.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

CANTON 16 VAISON-LA-ROMAINE - RÉSULTATS DU VOTE À CAMARET-SUR-AIGUES

1^{ER} TOUR - DIMANCHE 22 MARS 2015

Electeurs inscrits : 3684 Votants : 2042 Bulletins nuls : 38 Bulletins blancs : 70 Suffrages exprimés : 1934

NOM des CANDIDATS	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	RESULTATS	
	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	%
M.HAUT Claude et Mme RIGAUT Sophie	138	188	158	484	25.03
M.DE BEAUREGARD Philippe et Mme MICOUD Lorraine	313	364	320	997	51.55
Mme MARTIN Bénédicte et M.PERILHOU Jean-François	95	141	128	364	18.82
Mme CRESPO Anne et M. MEFFRE Christian	32	27	30	89	4.60

2ND TOUR - DIMANCHE 29 MARS 2015

Electeurs inscrits : 3685 Votants : 2133 Bulletins nuls : 32 Bulletins blancs : 48 Suffrages exprimés : 2053

NOM des CANDIDATS	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	RESULTATS	
	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	%
M.HAUT Claude et Mme RIGAUT Sophie	152	229	179	560	27,28 %
M.DE BEAUREGARD Philippe et Mme MICOUD Lorraine	355	398	373	1.126	54,85 %
Mme MARTIN Bénédicte et M.PERILHOU Jean-François	98	150	119	367	17,88 %



Chers Camarétois,

Le budget 2015 vient d'être voté. Le magazine municipal vous propose d'en parcourir les grandes lignes. Mais on peut le résumer facilement : moins de dépenses de fonctionnement, davantage d'investissements, plus de sécurité, pas de hausse des impôts locaux.

Ce budget tient compte des dépenses liées à la mise en œuvre des rythmes scolaires et de la baisse des dotations de l'Etat. L'amputation pour les finances de la commune s'élève à près de 102.000 € cette année. Et tout porte à croire malheureusement que le mouvement s'amplifiera.

Malgré cela, nous avons atteint le premier objectif que notre majorité a fixé en neuf mois seulement : nous avons stoppé l'inflation des dépenses de fonctionnement qui avait marqué le mandat de la précédente municipalité.

Il est important de noter que nous l'avons fait sans recourir à l'emprunt, pour ne pas obérer l'avenir et, surtout, sans alourdir la fiscalité locale. En revanche, parce que Camaret doit continuer à s'embellir et à se moderniser, nous relançons les investissements.

Je cite, parmi les plus importants :

- » La reprise des travaux d'aménagement du Tour de Ville.
- » L'aménagement d'un logement d'accueil d'urgence.

- » L'extension de la maternelle.
- » La réfection du terrain du moto-ball.
- » La restauration de tableaux de l'église et des registres paroissiaux.

Nous avons également commandé une étude importante axée sur la mise en valeur du patrimoine camarétois compris dans l'espace historique qui va de la tour sarrasine à la chapelle Saint-Andéol. Les travaux seront entrepris dans la foulée de la réalisation du Tour de Ville. Bien entendu, nous poursuivrons cette année la campagne d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

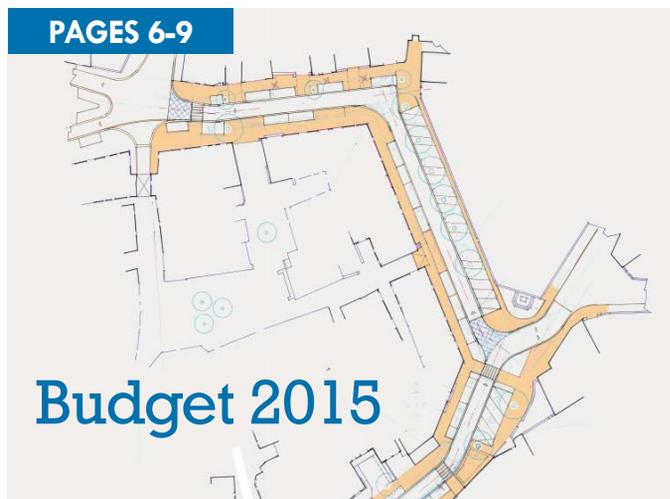
Parce que c'est la première des libertés, nous avons fait de la sécurité une priorité. D'ores et déjà, certains quartiers bénéficient du dispositif de participation citoyenne dans lequel s'impliquent des Camarétois bénévoles. Trois nouvelles caméras de vidéo-protection ont été également récemment installées, ce qui porte à onze le total de dispositifs de surveillance de la commune. Enfin, un 4^{ème} policier municipal renforcera bientôt les effectifs.

Ensemble, avec de la volonté, Camaret devient une ville plus sûre, plus dynamique, plus attirante.

Bien cordialement,

Philippe de Beauregard
Maire de Camaret-sur-Aigues

PAGES 6-9



Sommaire

Dossier / Budget 2015 :

- Camaret investit sans augmenter les impôtsPages 6 à 9
- Tour de ville : les travaux reprennentPages 10 - 11
- L'actualité de CamaretPages 4, 12, 13, 14 et 15
- Associations : attribution de subventionsPage 17
- Nouvelles entreprisesPage 18
- Vie au village Page 19 - 20
- Au nom de CamaretPage 22
- Sauvé des gravats !Page 23
- Au programmePage 24

LE CONSUL DU PORTUGAL EN VISITE À CAMARET



L'avenir du Cabanon et ses perspectives de développement étaient au cœur de la réunion de travail qui a réuni le 5 mars sur le site Philippe de Beauregard, maire de Camaret-sur-Aigues, Pedro Marinho da Costa, consul général du Portugal à Marseille, Paulo Cunha Ribeiro, pdg du groupe portugais Unitom, maison mère du Cabanon, et le directeur du site Carlos Alves. Les responsables de l'entreprise visent l'équilibre financier cette année et comptent investir prochainement dans une troisième ligne de production. ★



HOMMAGE



Une émouvante cérémonie d'hommage aux victimes des attaques djihadistes de Paris a réuni une centaine de Camarétois le 8 janvier devant le parvis de l'Hôtel de Ville. Dans son communiqué transmis à la presse, le Maire de Camaret a souligné que « *ce qui arrive était malheureusement prévisible. Nous payons des décennies de laxisme, d'irresponsabilité et d'aveuglement (...). Le phénomène djihadiste concerne la France entière. Il faut par conséquent que les Français ouvrent les yeux, ou le tribut que nous payons ne fera que s'alourdir* ». ★

ACCESSIBILITÉ

LES COMMERCES ONT **JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 2015** POUR SE METTRE EN CONFORMITÉ

Calendrier officiel, obligations réglementaires, demande de sursis pour difficultés financières, dérogation pour impossibilité technique... A l'initiative de la commune, un conseiller technique de la CCI de Vaucluse a rencontré les commerçants camarétois le 9 mars pour les aider à s'y retrouver dans le maquis de l'accessibilité handicapés. La municipalité remercie Pascal Kapper-Boucniaux pour ses réponses précises et claires. Pour plus de renseignements, les commerçants sont invités à s'adresser à la CCI à M. Pascal Kapper (tél. : 06 26 59 35 82 - pkapper@vaucluse.cci.fr) et à consulter le site du ministère : www.accessibilite.gouv.fr. Une synthèse est également disponible sur le site internet de la commune www.camaret.org. ★



La réglementation sur l'accessibilité handicapés se heurte à de nombreuses difficultés de mise en œuvre pour les commerces de centre-ville.

FRANCK GROSS À LA GARE AUX ENFANTS LE 9 DÉCEMBRE

Champion du monde K1 des moins de 53 kilos, champion du monde de boxe Thaï, champion d'Europe et multi champion de France, et néanmoins très abordable et pédagogue avec les enfants, Franck Gross a fait forte impression aux jeunes scolaires camarétois qui participent à l'initiation à la boxe proposée par la ville dans le cadre des TAP. Animateur de cette session d'apprentissage depuis

le retour des vacances de Toussaint, le sergent Arnaud Nicolas va quant à lui prochainement participer à la formation des fusiliers commando de l'Armée de l'Air qui sont récemment arrivés à Orange après le départ du 1^{er} REC. Cette activité le tiendra éloigné de Camaret pendant un temps, mais il espère animer une nouvelle session d'initiation après les vacances de Pâques. ★



Le mistral a soufflé en tempête sur Camaret le 8 février avec des rafales à plus de 110 km/. Par chance, à l'exception de quelques tuiles emportées et d'arbres arrachés, les dégâts n'ont pas été considérables. Ici, chemin de Vacqueyras, les services techniques ont dû intervenir pour sécuriser la voie.



MERCI AU CABANON...

...qui s'investit dans la vie du village. A la demande de la municipalité, le groupe alimentaire a accepté de contribuer au succès du tremplin rock de Camaret avec une subvention de 800 € qui permettra de récompenser les groupes arrivés 2^e et 3^e (400 € de matériel audio chacun). *Lire page 24.*

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

FAIRE MIEUX AVEC MOINS : LA MAJORITÉ MUNICIPALE FIXE UN CAP AMBITIEUX



La ville a budgété 400.000 € pour la prochaine tranche des travaux d'aménagement du tour de ville qui vont bientôt reprendre.

On le sait, les dotations de l'Etat aux collectivités locales vont continuer de diminuer dans les prochaines années. Pour Camaret, en 2017, par rapport à 2013, la baisse sera de l'ordre de 350.000 €. De quoi financer par exemple plus de la moitié des travaux restants du tour de ville ! Pour compenser ce « manque à gagner », de nombreuses communes ont fait le choix d'augmenter la contribution fiscale des ménages. La majorité municipale camarétoise a écarté l'idée d'avoir recours à cette solution de facilité. Comme l'an dernier, les taxes locales n'augmenteront pas cette année. Pour que Camaret puisse continuer de se moderniser, c'est donc sur le budget de fonctionnement que devront porter tous les efforts. D'ores et déjà, la hausse a été stoppée. L'objectif est désormais d'inverser la courbe. Le cap fixé par la majorité municipale dans ses orientations budgétaires présentées aux élus le 5 mars tient compte de ces grands défis.

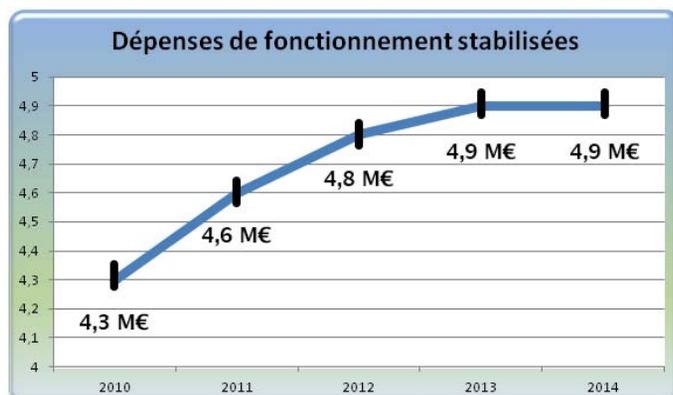
2014 EN CHIFFRES

Excédent de fonctionnement :

+ 703.978, 23 € (+ 20.000 € par rapport à 2013). Cet excédent constitue l'autofinancement ou l'épargne brute du budget 2015.

Déficit cumulé d'investissement : - 49.226, 60 €

Résultat de clôture : + 654.751, 63 €.



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 4.987.743 €

Les dépenses de fonctionnement ont été stabilisées alors

qu'elles avaient connu une hausse de près de 13 % depuis 2010. Dans le détail : diminution de 5,74 % des charges à caractère général et une augmentation de 6,86 % des charges de personnel due à l'impact de la réforme des rythmes scolaires, à la création d'un poste de directeur de cabinet et au recrutement d'un contractuel (CDD) au service ressources humaines.

Recettes de fonctionnement : 5.654.516,59 €

C'est 0,69% de plus qu'en 2013 en dépit de la diminution de la DGF de 33.484 €. Cette stabilité s'explique par l'optimisation des recettes et notamment des subventions, ainsi que par l'augmentation de 1,92 % du produit de la fiscalité directe due à l'augmentation des bases (décidée par l'Etat) alors que les taux ont été maintenus en 2014.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 1.819.501, 58 €

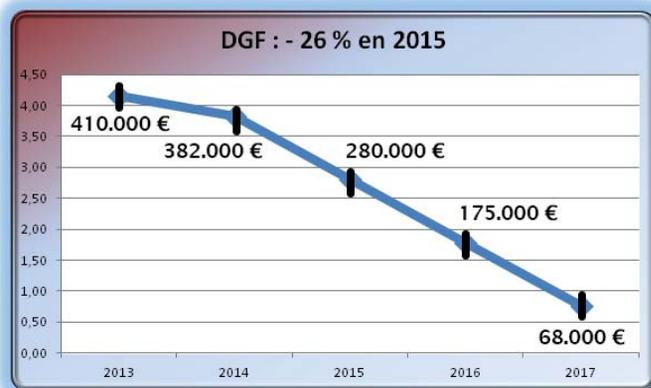
Recettes : 1.482.265, 40 €

Après report de l'excédent cumulé de 2014 (288.009,58 €) et compte-tenu des restes à réaliser (en dépenses : 143.484,35 €, en recettes : 221.586,16 €)

Le résultat définitif d'investissement est excédentaire de 28.875,21 €. A titre indicatif, ce résultat était déficitaire de -243.745, 96 € en 2013.

LES PERSPECTIVES POUR 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Dotation globale de fonctionnement : - 26 %

Les dotations de l'Etat aux collectivités baissent en 2015 pour la deuxième année consécutive. Pour Camaret, la DGF s'élèvera à 280.482 € cette année, soit 101.912 € de moins qu'en 2014 (-26.65 %). Cette baisse s'ajoute aux 41.327€ déjà retirés en l'an dernier. Au total, en 2017, la commune devra se contenter de 68.000 € de DGF contre 415.879 € en 2013. (Source AMF). Les efforts fournis en 2014 devront donc se poursuivre en 2015 avec comme objectif la diminution des dépenses fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement

Pour continuer à investir sans augmenter les taxes locales, la collectivité doit impérativement diminuer ses dépenses de fonctionnement.

a) Charges à caractère général

Comme n'importe quel particulier soucieux de faire des économies, la municipalité met tout en œuvre pour chasser le gaspi. Quatre axes d'économies prioritaires ont été définis.

1. Réviser à la baisse les contrats d'énergie. Camaret a déjà renégocié à la baisse ses fournitures de gaz grâce à un groupement d'achat constitué avec d'autres collectivités. La commune fera la même chose cette année pour ses contrats de fourniture d'électricité.
2. Poursuivre les travaux d'amélioration de performances énergétiques dans les bâtiments communaux. D'importantes économies sont attendues des travaux d'isolation.
3. La commande publique sera systématiquement mise en concurrence, et ce quel que soit le seuil. Pour les achats et les services non soumis légalement aux procédures adaptées de marchés publics, les chefs de service appliqueront systématiquement la règle d'or des 3 devis.
4. L'ensemble des contrats de maintenance et d'entretien fera l'objet d'une analyse et d'une remise à plat.

Zoom sur...

• le recrutement d'un 4^{ème} policier municipal.

La nouvelle municipalité a fait de la sécurité l'une de ses priorités. Ce recrutement permettra à la Police municipale d'élargir ses plages horaires d'intervention. Parallèlement, la commune fait l'acquisition cette année de 3 nouvelles caméras de vidéo-protection.

• l'aménagement d'un logement d'accueil d'urgence.

Trois logements seront créés cette année dans la maison qui abritait l'ancien centre médico-social (à droite derrière le Raveli). Deux seront proposés en location. Le troisième sera affecté à l'accueil d'urgence.

• le budget social de la commune.

Il était de 68.667 € l'an dernier. Il passe à plus de 81.000 € cette année. A la subvention municipale de 70.000 € accordée en 2015 au Centre communale d'action sociale (CCAS), s'ajoutent en effet les économies de fonctionnement réalisées en 2014.

• les aides aux associations.

La commune a prévu de verser environ 125.000 € d'aides directes aux associations camarétoises.

• le recrutement d'un chef pour la cuisine centrale.

Le marché que la précédente municipalité avait passé avec la société Elixir arrive à son terme à la fin du mois de juin. Le passage de la restauration en régie municipale permettra de mieux contrôler la gestion et la qualité de la restauration collective. La commune en attend également de substantielles économies.

• 10.000 € d'économies réalisées grâce à une meilleure gestion du parc de photocopieurs de la commune (mairie et écoles).

• 10.000 € d'économies réalisées sur les publications municipales grâce à la mutualisation du marché d'impression avec Piolenc.

• 8.000 € d'aides proposées aux Camarétois dans le cadre de l'Opération Façades, en dépit de la décision du Conseil régional de ne plus soutenir l'initiative.

b) Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 2.822.728, 90€, soit 57,30 % du total des charges de fonctionnement, ce qui représente un effort de 50 € par mois et par habitant.

En 2015, outre l'inévitable effet GVT (l'ancienneté), ainsi que de la revalorisation légale de 5 points de l'indice majoré des catégories C, il faudra tenir compte de l'augmentation importante des dépenses d'assurance et de cotisations patronales de retraite, du recrutement d'un 4^{ème} agent de police municipale ainsi que celui d'un chef cuisinier pour la cuisine centrale qui passera en régie au 1^{er} juillet.

Ces dépenses supplémentaires seront atténuées par la mutualisation avec l'intercommunalité du service urbanisme. Pour aller plus loin, la commune a commandé un audit sur l'optimisation de ses dépenses en matière de charges et de cotisations patronales.

LES PERSPECTIVES POUR 2015



A gauche, la maternelle. A droite, l'ancienne crèche, actuelle Maison des Associations. L'aménagement du bâtiment permettra d'agrandir l'école en remplacement de l'Algeco. Les associations seront bien évidemment toutes relogées dans des conditions optimales.

c) Charges de gestion courante

Il s'agit des différentes contributions et des subventions versées par la collectivité. La plupart sont incompressibles, car ce n'est pas Camaret qui les fixe.

Notamment :

- les contributions obligatoires de la Commune aux syndicats intercommunaux dont Camaret est membre,
- la participation communale au Service départemental d'incendie et de secours à hauteur de 129.468,00 €,
- La subvention au CCAS de 70.300 €,
- le forfait scolaire alloué à l'école privée Saint-Andéol qui sera de 49.571,28 € pour 2015,
- les subventions aux associations aux environs de 126.000,00 €,
- Les contributions aux divers syndicats : RAO, Syndicat mixte d'électrification, Syndicat mixte d'aménagement de

l'Aygues, etc.,

- Les dépenses prévisibles liées aux intérêts d'emprunt : de 57.981 €.

Recettes de fonctionnement

L'essentiel des recettes communales est constituée par le produit fiscal. Les bases fixées par l'État ne sont pas encore connues. Néanmoins, la municipalité a décidé de laisser les taux identiques :

- Taxe d'habitation : 8, 30 %
- Taxe sur le foncier bâti : 20, 80 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 57, 11 %

La recette fiscale attendue est de l'ordre de 1.663.000 €.

L'attribution de compensation versée par la communauté de communes (en remplacement de l'ex-taxe professionnelle) s'élèvera à 2.154.000 € environ.



Réunion d'information et de concertation consacrée aux travaux du tour de ville en janvier.

LES PERSPECTIVES POUR 2015

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

L'année 2014 a été essentiellement consacrée aux travaux liés à la performance énergétique des bâtiments communaux (Hôtel de Ville, espace René Roussière...), ainsi qu'aux travaux de voiries et réseaux (chemin de la Dame, avenue Pasteur...). Pour 2015, plusieurs projets importants sont programmés (voir pages suivantes). En particulier :

- La phase finale de l'aménagement du Tour de Ville avec un projet repris avec le bureau d'études KPRIM, en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France et en concertation avec les Camarétois. Coût total estimé : 613.000 € TTC pour l'ensemble dont environ 400.000 € TTC pour la tranche qui va du cours du midi au carrefour avec le chemin Battu et la rue Marie Curie.
- L'aménagement de l'ancienne crèche afin d'y accueillir une extension de l'école maternelle Souleïado.
- L'aménagement de l'ancien Centre Médico-social en logement d'accueil d'urgence et la création de deux appartements locatifs pour un montant estimé de 260.000 €, frais d'études compris.
- La construction de vestiaires foot et foot animation pour un montant prévu de 280.000 € TTC, dont 110.000 € à la charge de la commune, la différence étant constituée de subventions.
- La réfection du terrain de motoball pour 40.000 € TTC.
- Les dernières tranches de travaux de voirie, notamment chemin de la Dame (43.000€).
- La numérotation métrique de la voirie (convention avec La Poste : 5.040,00€)
- Le développement du système de vidéo-protection (pose de trois nouvelles caméras pour 21.900 €).
- La restauration d'œuvres d'art parmi lesquelles un tableau de l'église paroissiale ainsi que la poursuite de la campagne de restauration des anciens registres paroissiaux.

Au total, en y ajoutant l'annuité de la dette (201.301 €), les dépenses réelles d'investissement inscrites au budget primitif 2015 devraient s'élever à environ de 1.900.000 €.

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement de la commune s'élèveront cette année à environ 1.580.000 €, dont 703.978 € d'auto-financement dégagé par les économies de fonctionnement réalisées en 2014. C'est grâce à cet autofinancement que la commune pourra réaliser cette année son ambitieux programme d'investissement sans alourdir la dette.

Dans le détail :

- Ressources propres de la Commune : 703.978, 23 €
- Taxe d'aménagement : 40.000 €
- Subventions déjà obtenues : 2 x 74.800 € (Conseil général) et 40.000 € (dotation parlementaire). S'y ajoutent 147.181 € du Conseil régional, dont 110.000 € de crédits réattribués à de nouveaux projets après renégociation.



La remise du scapulaire à saint Simon Stock et à saint Andéol. Ce tableau monumental de l'église paroissiale sera prochainement restauré.



Trois nouvelles caméras de vidéo-protection vont bientôt renforcer le réseau municipal de Camaret.

EMBELLISSEMENT DE CAMARET

PHASE FINALE DES TRAVAUX DU TOUR DE VILLE : CE QU'IL FAUT RETENIR



Gilbert CORDEIL | Architecte-paysagiste
PAYSAGE - URBANISME - AMÉNAGEMENT URBAIN - DESIGN
1, rue du centre - 26400 ALLEX - TEL : 04.75.62.79.79 - FAX : 04.75.62.79.80
PORTABLE : 06.80.08.40.99 - EMAIL : gcordeil@wanadoo.fr

La réunion publique d'information et de concertation organisée le 21 janvier à la salle Roussière a été prolongée depuis par une consultation des commerçants du centre-ville. Avec ces travaux, la municipalité vise à favoriser le développement commercial et touristique de notre ville, notamment en valorisant ses atouts historiques et patrimoniaux. Le projet dont nous publions des esquisses tient compte également des futurs aménagements qui suivront les travaux du tour de ville, en particulier sur l'axe qui va de la tour sarrasine à la chapelle Saint-Andéol.

» La municipalité a décidé d'achever les travaux d'aménagement du tour de ville en restant cohérent avec ce qui a déjà été réalisé. L'esprit général reste donc le même, mais avec des choix sensiblement différents. L'accent sera mis en particulier sur le caractère provençal du village, les platanes seront préservés et le nombre existant de places de stationnement sera conservé. Cet aménagement contribuera à dynamiser et à rendre plus attractif le centre de Camaret.

» Le cabinet d'études sélectionné par la ville a présenté un avant-projet qui a

été travaillé en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France. Cet avant-projet a été amélioré depuis pour y intégrer les préoccupations des riverains, des commerçants et des usagers.

» Une réunion de concertation a été organisée avec les commerçants, elle a permis d'évoquer le calendrier des travaux. Il a été convenu que tout serait fait pour que le chantier gêne le moins possible l'activité commerciale.

» Avant le démarrage proprement dit du chantier, qui interviendra sans doute en

septembre 2015, les réseaux d'assainissement et d'eau potable seront entièrement remis à neuf sous la responsabilité de la CCAOP et du RAO. Les travaux sont programmés dans le courant du mois d'avril. Sont concernés le cours du Levant et la partie du cours du Nord qui va jusqu'à l'intersection avec la route de Travaillan. Ces travaux préalables dureront deux mois environ.

» L'étude phytosanitaire commandée par la ville a démontré que la plupart des platanes étaient sains. Deux arbres dangereux (l'un à l'angle de la terrasse du café



Avant-projet de la 1^{ère} phase des travaux tel qu'il a été présenté au public. Pour tenir compte des remarques, il a été décidé depuis de matérialiser les places en épi.

CAMARET SUR AIGUES - Cours du Midi

Plan masse AVP - échelle 1/200 - janvier 2015

Gilbert CORDEIL Architecte paysagiste - gcordeil@wanadoo.fr / KPRIM BET VRD - kprim@kprim.net

« Siècle », l'autre à côté de l'agence immobilière) devront être abattus. Cela se fera au profit du stationnement. Trois autres platanes seront également prélevés cours du Nord pour faciliter l'aménagement de la voirie mais ils seront remplacés par des arbres de la même espèce.

» Le nombre total de places de stationnement sera par conséquent équivalent à l'existant sur la globalité du tour de ville qui reste à rénover. Par ailleurs, le projet prévoit l'aménagement de deux points de stationnement pour les deux-roues, vélos et motos.

» Les travaux de voirie prévus en 2015 concernent exclusivement la partie du cours du Midi qui va de la rue de la Tour au carrefour avec la rue Marie Curie et

le chemin Battu. Celui-ci sera entièrement refait et sécurisé. L'aménagement du cours du Levant et de la partie du cours du Nord qui va jusqu'à l'avenue des Princes d'Orange suivra en 2016.

» Le Conseil municipal du 5 mars a approuvé pour ce projet une enve-

loppe globale de 510.907,10 €, dont 160.626,10 € à la charge de la commune, le reste devant être couvert par des subventions de l'Etat, du Conseil régional et du département, ainsi que par une contribution parlementaire. ★

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Montant des travaux H.T.	510.907, 10 €
Etat : subvention pour travaux divers d'intérêt local (réserve parlementaire)	25.000 €
Conseil général : rappel de contractualisation (année 2014)	74.800 €
Conseil général : contractualisation 2015	74.800 €
Conseil général de Vaucluse : amendes de police 2015	21.000 €
Etat (DETR)	52.500 €
Région : PAS	102.181 €
Commune de Camaret-sur-Aigues	160.626,10 €

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Les Conseils municipaux sont désormais intégralement enregistrés. Vous pouvez les écouter (et parcourir les archives) sur le site internet de la commune www.camaret.org / onglet Votre mairie / Conseils municipaux et recueil des actes / Les Conseils municipaux. ★



LES CAMARETOIS SONT GÉNÉREUX !



Au moins trois trajets en fourgonnette et les solides gros bras du Club Ados ont été nécessaires aux bénévoles du Secours populaire pour rapporter dans le local de l'association orangeoise la dizaine de mètres cubes de vêtements collectés cet hiver à la Maison Pour Tous de Camaret. C'est le Conseil municipal des enfants qui avait lancé cette

belle initiative en novembre dernier. Avec la directrice du CCAS, Marie-Pierre Charre, qui encadre leurs travaux mensuels à l'Hôtel de Ville, et avec l'aide du service Enfance Jeunesse dirigé par Wilfried Bricourt, les jeunes élus camarétois s'étaient fixé deux objectifs. Le premier : sensibiliser leur entourage à la nécessité du tri. Le second : apporter une aide concrète aux personnes et aux familles en difficulté.

La générosité des Camarétois a dépassé toutes leurs espérances ! Venus participer à la remise officielle organisée le 18 février à la Maison Pour Tous, le Maire, Philippe de Beauregard, et Jean-François Leroy, délégué aux Affaires scolaires, ont félicité les enfants qui ont posé avec leurs aînés devant une impressionnante montagne de sacs contenant non seulement des vêtements, mais aussi des chaussures et du linge de maison.

Le succès de cette belle opération démontre une fois de plus que les Camarétois ont du cœur ! ★

VOISINS VIGILANTS ET COURAGEUX !

Un incendie d'origine criminelle a partiellement endommagé le 12 février en début de soirée une maison du chemin de la Procession.

La vigilance de voisins courageux a heureusement permis d'éviter le pire. Alertés par des bruits, les témoins racontent qu'ils ont aperçu un homme escaladant le mur d'enceinte de la propriété, comme s'il était chez lui, tandis que le chauffeur du véhicule qui l'attendait à l'extérieur discutait tranquillement avec les voisins sortis dans la rue, allant même jusqu'à leur demander une cigarette tandis que son complice mettait le feu au logement. Ce n'est qu'une fois les deux hommes repartis dans leur fourgonnette que les témoins ont aperçu de la fumée sortant de l'apparte-

ment et qu'ils ont prévenu les secours.

Les plus proches voisins ont eux-mêmes essayé d'éteindre les flammes avec un extincteur et un tuyau d'arrosage avant l'arrivée des pompiers qui ont rapidement circonscrit le sinistre.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là.

Quelques minutes plus tard, les deux hommes ont effectué un nouveau passage devant la maison, probablement pour s'assurer que l'incendie se propageait ! N'écoutant que son courage, un témoin de la scène a alors sauté dans son véhicule et pris la fourgonnette en chasse jusqu'à Sérignan où il a réussi à noter les numéros de la plaque d'immatriculation.

Les deux hommes sont toujours recherchés. ★

SACS JAUNES RAPPEL

Les sacs jaunes (emballages ménagers, cartons, boîtes en acier et en alu et plastique recyclables) sont ramassés une fois par semaine, le mercredi matin. Il faut donc prévoir de les sortir la veille. Mais pas non plus trop tôt à cause du vent... En revanche, le verre, les journaux, revues, magazines et papiers sont à apporter dans les points d'apports volontaires.



3 QUESTIONS AU GÉNÉRAL HUGUES HENDEL, ANCIEN COMMANDANT DES FORCES AÉRIENNES FRANÇAISES (CFA).

Une carrière au service de la France

Entré à l'École de l'air de Salon en 1976, le général de corps aérien Hugues Hendel a été pilote de Mirage 2000 dans le Golfe persique en 1990 après avoir été leader de la Patrouille de France. Il a été également commandant de la base aérienne de Luxeuil, chef des opérations des forces aériennes stratégiques (FAS) et n° 2 du Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA), avant de rejoindre le Commandement des forces aériennes (CFA) qu'il a dirigées du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2011. Le général Hendel est commandeur de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre national du mérite et titulaire de la croix de guerre et de la médaille de l'aéronautique.

Vous êtes "chargé de mission par le commandant de base pour la commune de Camaret". En quoi cela consiste-t-il ?

J'ai accepté cette responsabilité à la demande du Colonel Jardin. Je le fais d'autant plus volontiers que je suis disponible et qu'il s'agit de faciliter les liens entre la BA115, que je connais

bien, et les habitants de Camaret, qui peuvent se poser des questions sur l'armée de l'air ou, plus largement, sur le monde de la Défense. Mon expérience d'état-major peut également être utile au Maire et à son adjoint correspondant Défense, M. Hervé Auriach.

L'armée de l'air a-t-elle des besoins spécifiques ?

Les armées recrutent chaque année des milliers de jeunes dans de nombreux métiers. Les missions qui leurs sont confiées et leurs conditions d'exécution sont en effet très exigeantes et nécessitent un renouvellement de personnel constant. Il faut savoir que la majorité des militaires servent sous contrat. Signer avec l'armée, même pour une courte durée, c'est pour nos jeunes une formidable opportunité d'acquérir une expérience professionnelle et de s'imprégner de valeurs qui sont de plus en plus appréciées dans le monde civil.

Ceux qui voudraient un conseil peuvent donc vous contacter ?

Absolument, je suis à la disposition des Camarétois pour répondre à leurs ques-



Photos prises sur la BA115 le jour des adieux aux armes du général Hendel, le 31 août 2011.

tions et apporter mes conseils à tous ceux qui envisagent de s'orienter vers un métier dans les armées. ★

Contactez le général Hendel : 06 80 52 27 68 - hendel.hugues@orange.fr

UN COMMUNIQUÉ DES ASA DE CAMARET

En raison d'un mauvais acheminement du courrier, environ 600 convocations aux AG ne sont pas parvenues aux adhérents des deux ASA de Camaret. Le bureau administratif d'Alcyon et des Mayres et Fossés n'est pas responsable de ce dysfonctionnement et prie par conséquent les propriétaires concernées de bien vouloir se manifester auprès du service afin de préciser leur adresse et leur numéro exacts. Vous pouvez téléphoner au 04 90 37 82 60 (les lundis, mercredis et

vendredis matin), ou adresser un courriel à : asa@camaret.org. Un retard de paiement de la redevance risque en effet d'engendrer des pénalités du Trésor public.

Par ailleurs, le service remercie les personnes qui ont vendu ou cédé un bien de bien vouloir transmettre l'attestation notariale à l'adresse suivante : Bureau Administratif des deux Asa - Hôtel de Ville - 84850 Camaret-sur-Aigues. Il est rappelé que toute année commencée est due entièrement. ★



Chemin du Moulin d'Huile, les services techniques de la commune ont prêté main(s) forte(s) à l'ASA pour entretenir l'Alcyon. Plusieurs riverains ont eux aussi fauché le long de leurs propriétés. Une initiative exemplaire qui méritait d'être relevée !

INSERTION PROFESSIONNELLE

UNE CENTAINE DE JEUNES CAMARÉTOIS ONT ÉTÉ AIDÉS PAR LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI EN 2014

84 jeunes de 18 à 25 ans, dont 35 étaient accueillis pour la première fois à la permanence de la Maison pour tous de Camaret, ont eu recours l'année dernière aux services de la Mission locale. Parmi eux, 13 avaient quitté l'école à 16 ans, 44 avaient le niveau CAP, 24 le niveau Bac et 3 un niveau bac + 2. La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais

aussi sur le logement ou la santé. Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés, peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir. La municipalité camarétoise a décidé de reconduire en 2015 ce dispositif d'accompagnement qui reste malheureusement nécessaire. La commune contribuera à son fonctionnement par une subvention municipale de 5.456, 75 € calculée sur

la base d'une participation forfaitaire de 1,15 €/habitant. ★

Permanence de la mission locale à la Maison Pour Tous de Camaret : Mardi et mercredi matin sur rendez-vous. Tél : 04 90 35 60 85.



LANGUES ET CULTURES D'ORIGINE

CAMARET ATTEND PATIEMMENT LA RÉPONSE

Le courrier est daté du 17 décembre 2014, mais il est resté à ce jour sans réponse. La question posée par le maire de Camaret au Directeur des services académiques était pourtant on ne peut plus simple : combien d'élèves sont-ils concernés à Camaret par l'enseignement du turc et du marocain dans le cadre des cours de langues et cultures d'origine (ELCO) et y avait-il nécessité d'imposer ces cours ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que les directeurs d'école eux-mêmes n'ont pas été informés du contenu des enseignements... ★



Camaret compte une centenaire de plus depuis le 17 décembre 2014 en la personne de M^{me} Andrée EYSERT. Pilier historique de la bibliothèque municipale qu'elle a longtemps contribué à animer, Andrée Eysert a fêté son centième anniversaire avec son fils et ses voisins.



La traditionnelle cérémonie des vœux à la population le 9 janvier a réuni plusieurs centaines de Camarétois dans une ambiance très conviviale autour du maire et des élus.

LE CLIC : AU SERVICE DES RETRAITÉS ET DE LEURS FAMILLES

Accompagnement et suivi des besoins des bénéficiaires de l'APA, aide à la constitution des dossiers de prise en charge, aides au maintien à domicile, renseignements sur les modes d'accueil en maison de retraite ou en établissement : le CLIC

« Au-delà des Âges » répond à vos interrogations par téléphone : 04 32 80 97 41, par courriel : clic-audeladesages@wanadoo.fr et sur rendez-vous à Orange : 16, rue Saint-Florent, ou à domicile sur demande préalable. ★



Volontaires pour animer les TAP sur leur temps de travail en renfort du service Enfance-Jeunesse, ils méritent un coup de chapeau : Yoan Bertrand (services techniques), joueur de l'ASC, il dispense aux enfants une initiation au football.

Cécile Martel (bibliothèque), intervient auprès des enfants avec une session de lecture.

Céline Foli (police municipale), dispense une initiation à la prévention et la sécurité routière.

Jérôme Magnan (services techniques), pompier volontaire et formateur SST, propose une formation aux 1^{ers} secours. Les jeunes et les adultes intéressés par une formation aux gestes de premiers secours (PSC 1), peuvent s'inscrire en mairie ou directement auprès de M. Magnan : 06 29 90 94 05. La formation se déroule sur une journée ou deux demi-journées au choix et comporte une formation dsa (défibrillation semi-automatique).

C'est le printemps, vive le marché

TOUS LES MERCREDIS MATIN

Cours du Nord

Navette gratuite pour les personnes âgées - 04 90 37 22 60

Actualités, animations, vie économique et associative, documents administratifs...

Trouver la bonne info, c'est facile :



www.camaret.org
se met aux couleurs du blason



Facebook
<http://www.facebook.com/pacamaret>



Le Ravelin

Une question ? accueil@camaret.org - Un interlocuteur ? 04 90 37 22 60

LA M.A.M. FAIT DES MERVEILLES POUR LES PETITS CAMARÉTOIS

C'est un beau projet porté par une jeune assistante maternelle agréée, Amélie Dupuy, épaulée par une professionnelle chevronnée qui exerce à Camaret depuis une vingtaine d'années. Ensemble, elles vont ouvrir une Maison d'assistantes maternelles.



Des espaces spécialement aménagés pour les enfants.



La MAM Ô Merveilles ouvrira en juin au 12 avenue des Princes d'Orange.

Des établissements similaires existent déjà à Violès et Sérignan, mais Camaret ne dispose pas encore de ce type d'accueil. Située à mi-chemin des solutions d'accueil collectif en crèche et halte-garderie ⁽¹⁾ et des gardes d'enfants à domicile par des assistantes maternelles agréées, les Maisons d'assistantes maternelles sont très appréciées des parents. Ces structures de type familial présentent en effet l'avantage

d'offrir aux enfants des espaces aménagés qui leurs sont spécifiquement dédiés : accueil, éveil, lecture, motricité, repos... Dans la spacieuse maison de 150 m² entourée d'un joli jardinnet qu'elles sont en train d'aménager et de mettre aux normes pour l'accueil des tout-petits, au 12 de l'avenue des Princes d'Orange, chaque assistante maternelle s'occupera de quatre enfants au maximum. Dans un premier, à partir de juin, la MAM Ô Merveilles, c'est son nom, fonctionnera donc avec huit enfants. L'arrivée prévue d'une troisième professionnelle à la rentrée (une Camarétoise de préférence) portera la capacité d'accueil de la MAM à douze enfants de 0 à 12 ans, mais jamais plus de huit à la fois. Pour Amélie, qui exerçait jusqu'à présent sa profession chez elle, mais qui souhaitait travailler en équipe afin de partager les expériences, « *c'est un confort exceptionnel de disposer d'un lieu spécialement aménagé : les enfants y ont leurs repères et les assistantes maternelles sont totalement disponibles* ». Cerise sur le gâteau pour les parents : la MAM sera ouverte en semaine de 7h à 19h et le samedi de 8h à 17h.

Au demeurant, la future structure ne sera pas isolée car, tout comme leurs consœurs qui travaillent à domicile, les animatrices de la MAM Ô Merveilles participeront aux activités que le RAM de Camaret ⁽²⁾ propose aux professionnelles de la petite enfance. Un lieu d'échange entre professionnelles et avec les parents où les enfants profitent d'activités collectives d'éveil et de loisirs.

Renseignements : 06 76 53 25 38 et 06 10 88 56 05. mamomerveilles@orange.fr - <http://mamomerveilles.e-monsite.com>

(1) Crèche municipale : 04 90 65 60 50 - petite-enfance@camaret.org

(2) RAM : 04 90 46 87 36



NOUVEAU A CAMARET : DES COURS DE TAÏCHI CHUAN

Après le succès de la matinée portes ouvertes du 24 janvier, Claire Guyonneau annonce des cours de Taïchi Chuan sont désormais régulièrement proposés de de 9h30 à 10h45 à la Maison des associations (ancienne crèche). Renseignements : 04 90 36 13 31 / 06 88 27 05 86.



SOUTIEN AU DYNAMISME DE NOS ASSOCIATIONS

Les 48 associations camarétoises qui en ont fait la demande auprès de la mairie vont se partager cette année environ 125.000 € de subventions. Bien que quasiment stable par rapport à l'an dernier, ce chiffre cache un véritable élan de solidarité. A chaque fois que cela a été jugé possible sans mettre leurs activités en péril, la muni-

cipalité a en effet demandé aux associations de se contenter d'un peu moins cette année qu'en 2014. De l'ordre de 5 à 10 %, cette légère diminution permet à la collectivité de soutenir d'avantage d'associations tout en maintenant à l'équilibre son budget. Les exceptions concernent les clubs sportifs dont les bons résultats les obligent à multi-

plier les déplacements. C'est le cas en particulier de l'ASC, en raison de la montée en Promotion d'Honneur A. En contrepartie, le club s'est engagé à s'impliquer davantage dans le programme de développement du lien social. Cette volonté sera scellée dans une convention d'objectifs et de moyens qui est cours d'élaboration. ★

Associations	Objet	BP 2015
AEPV : Association des Elus du Patrimoine de Vaucluse	Fonctionnement	160,00
Amicale Laïque	Sorties scolaires	15 000,00
Amis de l'orgue	Fonctionnement (+ location salles)	3 000,00
APEL St Andéol	Fonctionnement	1 000,00
	Fonctionnement	400,00
	Sorties scolaires	2 550,00
ASC : Avenir Sportif Camarétois	Fonctionnement (+ location salles)	20 000,00
	Rappel 2014	5 000,00
Asso. Maires Vaucluse	Fonctionnement	978,75
Boules Camaret Travailan	Fonctionnement (+ manif.)	800,00
Camaret Yoga	Fonctionnement	300,00
CATM (Association Anciens Combattants Tunisie Maroc - prisonniers de guerre - veuves)	Fonctionnement	700,00
CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Vaucluse)	Adhésion	861,00
Cineravelin	Fonctionnement (+ festival)	2 700,00
Club Bel Automne	Fonctionnement (+ location salles)	1 000,00
Club pêcheurs camarétois	Exceptionnel (fête votive + autres)	600,00
	Fonctionnement	600,00
Chœur des Vignes	Fonctionnement	900,00
Comité d'entraide	CNAS	16 500,00
	Fonctionnement	1 000,00
Comité Jumelage	Fonctionnement	4 000,00
Coop. Scolaire F. MISTRAL	Fonctionnement	350,00
Dogson	Fonctionnement	2 000,00
Don du sang	Fonctionnement	900,00
Eclats de Lire	Fonctionnement (+ heures du conte)	2 000,00
Ecole cirque BADABOUM	Fonctionnement	60,00
Ecole St Andéol	Exceptionnel (brocante)	700,00
	Exceptionnelle (classe verte)	1 500,00
FNATH : Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés	Fonctionnement	200,00
Fondation Patrimoine	Fonctionnement	500,00
Gloup Club		250,00
Grosse Boule	Fonctionnement	1 100,00
Joyeux Croque Cailloux	Fonctionnement	400,00
Judo Club	Fonctionnement	1 200,00
Les Péquelets	Fonctionnement	250,00
L'Oume	Fonctionnement	400,00
MAM O Merveilles	Fonctionnement	450,00
Mayres et Fossés	Fonctionnement	300,00
Mémo Santé Ravelin	Fonctionnement	350,00
Mission Locale	Fonctionnement	5 456,75
Motoball	Fonctionnement	8 000,00
Pêche Passion	Fonctionnement	400,00
Prévention routière		100,00
Rallye Club	Fonctionnement	700,00
Rollers Camarétois	Fonctionnement (+ particip. Festiv.)	2 000,00
Sapeurs Pompiers	Fonctionnement (+ particip. Festiv.)	2 400,00
Souvenir Français	Fonctionnement	50,00
SPA : Société Protectrice des Animaux	Convention de fourrières	3 132,93
	Participation stérilisation	0,00
Sport Passion	Fonctionnement	300,00
Sté chasse Camaret	Fonctionnement	700,00
Tennis Club	Fonctionnement (+ manif)	4 500,00
UCCAV : Union Camarétoise des Commerçants Artisans et Viticulteurs	Fonctionnement (+ manif)	3 000,00
Union Cyclo. Camaret	Fonctionnement	1 000,00
Union dépt Sapeurs Pompiers	Fonctionnement	50,00
Vieux Crampons	Fonctionnement	400,00
Volleyball	Fonctionnement	1 800,00
TOTAL VERSÉ PAR LA VILLE AUX ASSOCIATIONS		124 949,43

Nouvelles entreprises

ZD GRAPHISTE - WEBDESIGNER - DÉPANNAGE

Réalisation de tous supports de communication :
Cartes de visites, cartes de vœux, faire-part, publicités diverses (affiches, flyers) pour événements en tous genres, dépliant ou brochures de présentation, logos & identités visuelles, site internet

Dépannage & Assistance informatique :
Installation & mises à jour de logiciels, configuration Internet toutes Box & WiFi, recherche virus en tous genres & suppression, diagnostics matériels



Denis ZANDOMENEGHI
19 ter, rue Marie Curie -
84850 Camaret sur Aigues.
Tél. : 06 74 11 56 53.

denis.zando@gmail.com
www.denis-zandomeneghi.fr

FRED'S MULTISERVICES



Petits travaux d'entretien, rénovation ou réparation, au service de votre habitation. Devis gratuit.

Frédéric GIBERT :
21 B, rue Marie Curie
84850 Camaret-sur-Aigues.
Tél : 06 58 97 39 11.

fred_virg@hotmail.com

LAVERIE REPASSERIE LES LAVANDES



Marie-Angèle Orfat :
17, Grand' rue
84850 Camaret-sur-Aigues.
Tél. : 04 90 12 83 95.

RAYMOND MARC PATACCHINI

VENTE DIRECTE de viande bovine

Elevage de bovins de race ANGUS

PATACCHINI Raymond Marc
1074 Chemin des parties
84850 Camaret-sur-Aigues
elevagedelmarco@yahoo.fr

Tél. : 06 58 83 68 48

Elevage de bovins de race Angus : goût particulier, finesse de grain, tendreté unique, viande persillée sans être grasse.

Les animaux sont élevés en plein air. Nous produisons notre fourrage (luzerne, foin, sorgho) et une partie des céréales (blé, orge, maïs), l'autre partie étant produite et achetée localement.

Tarif : 14 €/kg. La viande est conditionnée en colis de 5 kg prête à consommer ou à congeler.

1074, chemin des Parties
84850 Camaret sur Aigues
Tél. 06 58 83 68 48

elevagedelmarco@yahoo.fr

LES SOINS D'EMMA

« Les Soins d'Emma » propose à domicile : soins visage et corps, beauté des pieds, beauté des mains, ongles, prothèses, vernis, maquillage, épilation pour elle et pour lui, forfaits mariés...



Emma CONTI exerce à domicile à Camaret et alentours.
Tél : 06 13 85 68 34
06 13 85 68 34.

www.lessoinsdemma.fr
et www.facebook.com/lessoinsdemma

POMPES FUNÈBRES CAMARÉTOISES



A côté de l'église
Nouveau propriétaire

OBSEQUES
Réalisation d'obsèques (inhumations - crémations), Contrats pré-obsèques, Exhumations, réductions, Transports de corps

MARBRERIE
Pose de monuments funéraires, Rénovation de plaques funéraires, Vente d'articles funéraires, Nettoyage de sépulture

M. Frédéric Guillaume - 1, rue de l'église - 84850 Camaret-sur-Aigues.
Tél : 04.90.37.27.70. Portable : 06 29 24 01 24. Fax : 04.90.37.28.01.
fvc@orange.fr - www.organisation-obsèque-vauluse.fr

FREE DOM - Services à domicile à Camaret

MÉNAGE - REPASSAGE • GARDE D'ENFANTS - SORTIE D'ÉCOLE • JARDINAGE • BRICOLAGE

Free Dom
SERVICES À DOMICILE

Adoptez la **free home!** méthode

MÉNAGE - REPASSAGE
Nos intervenants de confiance sont formés par nos équipes. Pour des prestations régulières ou ponctuelles, nous avons des horaires qui s'adaptent à vos attentes. Nous assurons le suivi des interventions par des visites de contrôle à votre domicile.

GARDE D'ENFANTS - SORTIE D'ÉCOLE
Pour garder vos enfants après la classe, le soir ou pour toute la journée, nous avons la solution. Un personnel spécialement entraîné, formé et formé pour l'occupation de vos enfants. D'après vous nous arrivons de travailler de la nuit.

JARDINAGE - BRICOLAGE
Nos intervenants sont qualifiés pour intervenir ponctuellement ou régulièrement de votre jardin et peuvent évaluer les déchets végétaux. Ils sont à l'écoute, ont des idées et des conseils. Nous intervenons rapidement pour que vous puissiez profiter pleinement de votre domicile.

Remarque : le tarif des services éligibles varie de 10€ à 15€ par heure et peut être en complément avec votre forfait.

Free Dom
SERVICES À DOMICILE

MÉNAGE - REPASSAGE
GARDE D'ENFANTS
SORTIE D'ÉCOLE
JARDINAGE
BRICOLAGE

32 bis Avenue Henri Fabre
84100 ORANGE
04 90 66 16 17 - www.free-dom.fr
© Association - SARF0703028

Ménage - repassage, Garde d'enfants, Sortie d'école, Jardinage, Bricolage.

Accepte les paiements par chèque emploi service universel (CESU).

M^{me} Marilyn MOURAILLE :
12 bis, avenue Henri Fabre -
84100 Orange.
Tél : 04 90 66 16 17.

agence.orange@free-dom.fr
www.free-dom.fr

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, UNE SOLUTION POUR LES LÈVE-TÔT

L'accueil des enfants dans les écoles est assuré par les établissements scolaires à partir de 8h20. Les enfants déposés avant l'ouverture officielle ne sont donc pas surveillés et demeurent juridiquement sous la garde de leurs parents. Dès lors, en cas d'accident, c'est leur responsabilité qui serait engagée.

Aux parents que leurs obligations professionnelles obligent tout de même à déposer leurs enfants plus tôt, la commune tient par conséquent à rappeler qu'elle propose un accueil périscolaire au centre de loisirs de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Les trajets sont effectués à pied sous la surveillance du personnel ou en

minibus en cas de mauvais temps.

Par mesure de sécurité, il est donc vivement conseillé aux parents qui ne peuvent pas attendre l'ouverture des portes d'inscrire leurs enfants au centre de loisirs.

Renseignements et inscriptions à la Maison Pour Tous. Renseignements : 04 90 37 82 83 du lundi au vendredi de 13h à 17h30. ★

POUR VOS ENFANTS, L'AIDE AUX DEVOIRS

Depuis la rentrée, les études surveillées sont remplacées par de l'aide aux devoirs dispensé par les animateurs du Centre de Loisirs dans le cadre de l'accueil périscolaire. Renseignements : 04 90 37 22 60. ★



INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES

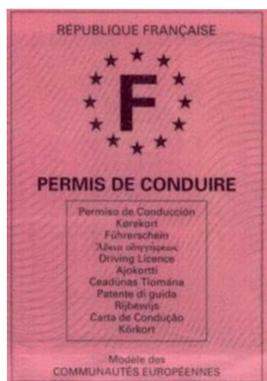
Les inscriptions en maternelle et au CP seront prises à la Maison Pour Tous du 7 au 17 avril, lundi/mardi/jeudi/vendredi de 9h à 11h30 et le mercredi de 13h à 17h. Passé le 17 avril, les inscriptions se feront sur rendez-vous uniquement au 04 90 37 82 83 ainsi que les mercredis de 13h à 17h.

Pour l'école privée Saint-Andéol, contacter le secrétariat : 04 90 37 25 59.



NOUVELLE NUMÉROTATION

Les Camarétos concernés par la nouvelle numérotation recevront un courrier d'information de La Poste. A la réception de ce courrier, ils disposeront d'un délai de deux mois pour régulariser leur adresse auprès de leurs correspondants : organismes, administrations, etc. La pose des nouvelles plaques (numéros ivoire sur fond beige pour les distinguer facilement des anciennes plaques) sera réalisée par les services techniques de la commune.



COMBIEN DE POINTS VOUS RESTE-T-IL SUR VOTRE PERMIS DE CONDUIRE ?

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé www.telepoints.info. Des stages sont régulièrement organisés pour récupérer des points. Pour connaître les dates, rendez-vous sur www.stage-recuperation-points.com



LA VOIX DE CAMARET PORTE DÉSORMAIS JUSQUE DANS LE GARD !

La municipalité camarétoise a signé un accord de partenariat avec Mix La Radio Etudiante diffusée sur 89.5 FM dans un rayon de 30 km autour d'Orange et écoutée notamment dans les bus de transport scolaire et de nombreux commerces, y compris à Camaret. Pour annoncer vos événements, rien de plus simple : il vous suffit d'adresser vos communiqués à Radio Mix, au plus tard 72 heures avant la date de diffusion souhaitée. Prévoyez large : une semaine n'est pas de trop pour annoncer un événement.

VIE LOCALE

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.
Syndicat Mayres, Alcyon, Sev : mercredi matin.
Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 16h à 17h.

PERMANENCES À LA MAISON POUR TOUS

Mission locale : Mardi et mercredi matin sur rendez-vous. Tél : 04 90 35 60 85.

Assistante sociale : 1^{er} et 3^e jeudi du mois sur rendez-vous. Tél : 04 90 11 55 00.

Pôle Insertion : Mardi journée, jeudi après-midi - sur rendez-vous. Tél : 04 90 28 85 74.

CCAS : Mardi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Tél : 04 90 46 41 47.

Conciliateur de justice : Sur RDV. Tél : 06 12 46 77 39.

GEIQ BTP : Aide recherche emploi domaine bâtiment. Tous les jours. Tél : 04 90 37 74 73.

Consultation de nourissons : 3^e lundi du mois sur RDV. Contact : Centre Médico Social - 13, rue de Bretagne. 84100 Orange. Tél : 04 90 11 55 11 et 04 90 11 55 12.

Association Départementale du Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADVSEA) : Sur RDV. Tél : 06 89 29 74 91.

Service d'écriture publique : 2^e et 4^e mercredi du mois sur RDV. Tél : 06 48 15 54 35.

Association pour l'Intégration, le Soutien, l'Accompagnement au Travail et l'Insertion Sociale (ISATIS) : Sur RDV. Tél : 04 32 76 03 90.

Point d'information Jeunesse : Du lundi au vendredi de 13h à 17h30, sauf vacances de Noël.

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h -12h / 13h - 17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h.

Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi (du lundi au jeudi).

Correspondant de presse au journal

La Provence : M. Jean-Claude Thévoz - Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 ; jcthevoz@wanadoo.fr

Vaucluse matin : M^{me} Laure NERON - Tél. 06 13 21 06 57 - laure.0613210657@gmail.com / M^{me} Régine DENIS - Tél. 06 03 13 48 91 - regine.nelly@gmail.com

État civil

Novembre 2014

NAISSANCES

» FABRE Mila née le 07/11/2014 à ORANGE

DECES

» FONVIELLE Marie-Louise décédée le 14 Novembre 2014 à ORANGE
» COCHET Jean-Paul décédé le 20 Novembre 2014 à ORANGE

MARIAGES

» RENAUDIE Benoit et Elodie BLANDIN mariés le 8 NOVEMBRE 2014 à CAMARET

Décembre 2014

NAISSANCES

» Louise GOUYER née le 21 DECEMBRE 2014 à ORANGE
» Youri BREDÀ né le 27 DECEMBRE 2014 à ORANGE
» Matéo MILLION né le 28 DECEMBRE 2014 à ORANGE
» Ilyass AGHZAF né le 29 DECEMBRE 2014 à ORANGE

DECES

» Daniel AVILES décédé le 25 DECEMBRE 2014 à CAMARET

janvier 2015

NAISSANCES

» Eden LLUSCA né le 12 JANVIER 2015 à ORANGE

DECES

» ROUGEAULT Michelle décédée le 23 JANVIER à CAMARET
» DELMOTTE Léon décédé le 26 JANVIER à ORANGE
» RUDERIC Lucie décédée le 28 JANVIER 2015 à ORANGE
» ANTRESANGLE Paul décédé le 28 JANVIER 2015 à NYONS

Février 2015

NAISSANCES

» Melinay MEMIS née le 01 FEVRIER 2015 à ORANGE
» MASTICE Noé né le 03 FEVRIER 2015 à ORANGE
» Maëlys MERINDOL née le 07 FEVRIER 2015 à AVIGNON
» LIENARD Thibault né le 13 février 2015 à ORANGE
» MATHIEU Antoine né le 19 février à AVIGNON
» MURATORI Paloma née le 22 février à AVIGNON
» ROMAN Joshua né le 23/02 à AVIGNON
» LE FLOCH JOUBERT Clément né le 27 Février à ORANGE

DECES

» LEBRUN Aimée décédée le 1er FEVRIER 2015 à ORANGE
» RECOULY Marie-Christine décédée le 07 FEVRIER 2015 à ORANGE
» MARTIN épouse BERBIGUIER Nathalie décédée le 17 FEVRIER 2015 à CAMARET
» ROSTAN Stephan décédé le 25 FEVRIER 2015 à CAMARET

EXPRESSION LIBRE

GRUPE ENSEMBLE POUR CAMARET

Après un budget 2014, qualifié de transition, le budget 2015 sera celui de la majorité Front National de Camaret. La première étape du vote du budget a porté sur les orientations budgétaires. La majorité a été incapable d'organiser correctement cette étape démocratique essentielle en ne respectant pas les textes en vigueur. Deux conseils municipaux auront été nécessaires pour présenter les orientations 2015. Élus sur la promesse de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de personnel, ceux qui affirmaient pendant la campagne vouloir « arrêter la casse » devront revoir leur copie. En 2014, les dépenses de fonctionnement ont augmenté, avec plus 7% pour les dépenses de personnel. Plus inquiétant, à l'occasion des vœux à la population, il a été annoncé une baisse des ces dépenses de 179 000 Euros. C'est faux ! En 2014, les dépenses de personnel ont augmenté de plus de 120 000 Euros. La majorité communiquera très certainement en expliquant que l'état, le gouvernement, l'union européenne, etc. sont les responsables de cette situation. Effets d'annonces, manque de responsabilités, la majorité Front National montre son vrai visage.

Rendez vous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/ensemble.pour.camaret>

Réponse de la municipalité

Contrairement à ce qu'affirme Mme Thibaud, la municipalité a tenu ses promesses puisqu'elle a stoppé l'inflation des dépenses de fonctionnement. Pour mémoire, celles-ci étaient passées sous son mandat de 4.300.000 € en 2010 à 4.900.000 en 2013. Nous avons réussi à les stabiliser en 2014 en dépit de l'impact de la réforme des rythmes scolaires, de la création d'un poste de directeur de cabinet et du recrutement d'un contractuel en CDD au service relations humaines. Enfin, les dépenses de personnel n'ont pas augmenté de 7% comme le prétend Mme Thibaud, mais de 4,5%, en raison principalement du coût de la réforme des rythmes scolaires et de l'effet du « glissement vieillesse-technicité ». Lire le dossier complet consacré au budget page 6.

GRUPE SÉRÉNITÉ POUR CAMARET

Un malheureux concours de circonstance a laissé notre emplacement vide durant les 2 derniers numéros de la revue municipale, mais les élus de Sérénité pour Camaret sont toujours présent.

Présents et un peu trop silencieux, d'après l'opposition socialiste qui a pourtant largement contribué à l'élection de la majorité municipale (ex-divers droite et désormais clairement affichée Front National). Contester, même l'incontestable, intervenir pour intervenir, le débat entre majorité FN et opposition PS a donc pris une tournure politique qui se situe bien au-delà des convictions des élus de Sérénité pour Camaret. Nous ne parlerons pas en Conseil Municipal pour ne rien dire ou simplement pour montrer qu'on existe. Œuvrer pour l'intérêt général, sans arrière-pensée, tel était la seule ambition de notre liste. Désormais cantonnés dans la minorité, nous avons fait le choix d'être constructif de par notre expérience et notre connaissance du territoire. Malheureusement le travail en commission ne semble pas faire partie du fonctionnement de la majorité municipale. Nous restons donc attentifs à toutes les décisions prises par le conseil municipal. Elus à l'issue d'un scrutin démocratique, la nouvelle majorité municipale a quelque peu oublié que la souveraineté émanait du peuple et non de quelques individus.

Jean-Paul MONTAGNIER. Michel PAIALONGA. Georges POINT. Renée SOVERA.



DERNIÈRES PLACES!

Palade gourmande du Plan de Dieu

Marcher au milieu des vignes, déguster un repas gourmand, profiter d'animations musicales !



Dimanche 26 avril 2015
Menu gourmand cuisiné par les Disciples d'Escoffier.
Renseignements et inscriptions en Mairie de Camaret. Tél. 04 90 37 22 60. www.camaret.org



LE SERVICE URBANISME DÉMÉNAGE AU SIÈGE DE LA CCAOP



A compter du mercredi 1^{er} avril 2015, l'accueil du public sera assuré au siège de la CCAOP (allée Lavoisier - ZA Jonquier-Morelles - 84850 Camaret), les mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h.

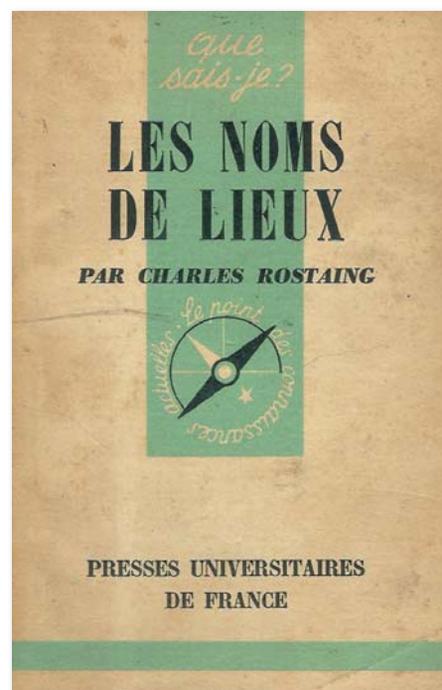
Ce déménagement fait suite à la mutualisation de l'instruction du droit des sols décidée par les communes de l'intercommunalité dans un souci d'économie et d'efficacité du service. L'intégralité des formulaires peut être téléchargée sur le site Service-Public.

Tél. : 04 90 29 46 10
Courriel : ads@cayguesouvez.com

DE CAMARETO À CAMARET EN PASSANT PAR L'EGUE



Le nom de Camaret est cité pour la première fois dans les textes anciens en 1137 sous la forme *Camareto*. Mais d'où vient ce mot ? Et comment se dit-il en provençal ?



L'usage a remplacé *Camareto* par *Camaretum* à la fin du XIII^{ème} siècle (1274-1415). Puis *Camaret* s'est imposée au XVI^{ème} siècle sous sa forme actuelle. Certains pensent que Camaret tire son étymologie du mot *camar*. Charles Rostaing, auteur en 1945 d'un *Que sais-je ?* consacré aux noms de lieux, estime qu'il faut rapprocher *Camaret* de la *Camargue*, de *Chamaret* (dans la Drôme), et de *Camarat*, nom d'un cap situé près de Saint-Tropez. Le mot serait d'origine celto-ligure et signifierait « hauteur arrondie ». Les Gau-

lois l'auraient transformé en *cambo* qui veut dire « courbe ». Ce serait donc la courbe que forme le Rhône en se divisant en deux branches qui aurait donné son nom à la « Tête de la Camargue ». L'explication est moins convaincante pour notre ville car l'Aygues n'y dessine pas véritablement d'arrondi... Pour d'autres, *camar* signifie plutôt « champ inondé ». Plus crédible.

Quoi qu'il en soit, Camaret n'a pas toujours été *sur Aigues*. Dans *Le Trésor du Félibrige*, Frédéric Mistral rappelle que, jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle, Camaret

était surnommé *Lou Gras* par opposition à Chamaret, dans la Drôme, dit *Lou Maigre*. A cette époque, les habitants de Camaret étaient appelés *Camaretié*, et les villageoises *Camaretiero*.

C'est probablement à la fin du XIX^{ème} siècle qu'on a rajouté *sur Aigues* à Camaret. A la même époque, Sainte-Cécile est devenue Sainte-Cécile *les Vignes*. L'*Aygues* avec un Y est une francisation savante récente, car l'occitan n'utilise pas cette lettre qui fait partie de l'alphabet grec. Jusqu'à l'édit de Villers-Cotterêts en 1539, *l'Egue* s'écrivait d'ailleurs avec un E.

Donc, si l'on souhaite écrire Camaret-sur-Aygues en provençal, il faut écrire *Camaret-d'Egue* (sur le modèle de La Palud-sur-Verdon : *La Palü de Verdon*, La Penne-sur-Huveaune : *La Pena d'Evèuna*, Villefranche-sur-mer : *Vilafranca de mar*).

LE PRÊT DES BEAUX-ARTS DORMAIT À LA CAVE !

Il était posé par terre, sans protection, dans un sous-sol poussiéreux de l'Hôtel de Ville.

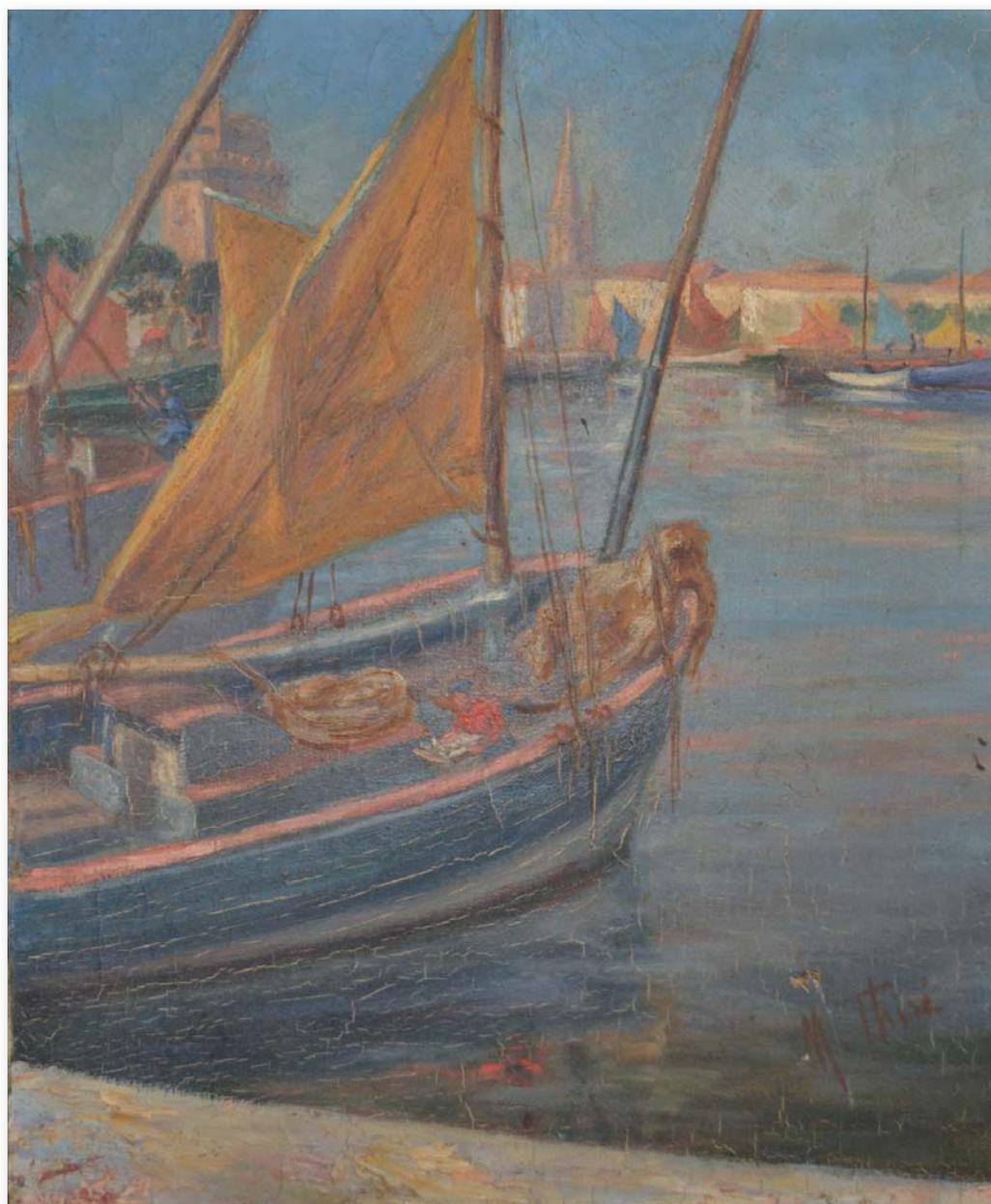
Au dos, cette inscription : « Ce tableau, prêt des Beaux-Arts, appartient à la Mairie de Camaret. Signé : Vincent Gabriel, Conseiller municipal délégué à la culture et au patrimoine ».

C'est un mail adressé en janvier à la Mairie de Camaret qui a attiré notre attention. Il y était question du peintre, Marie Thiré, née le 28 juin 1880 à La Châtaigneraie, en Vendée, décédée le 14 mars 1956 à Fontenay le Comte. L'artiste s'est fait un nom dans les techniques de la miniature. On lui doit aussi des portraits et des paysages.

Titulaire à 20 ans de la médaille d'argent du ministère du commerce pour la décoration, elle reçoit en 1932, la rosette de l'instruction publique. Elle expose à Paris au Salon des Artistes Français, au Salon des Beaux Arts, au Salon des Indépendants, au Salon de la Miniature, au Salon des Femmes Peintres. Elle expose également à Tunis et à Douai.

La mairie de La Châtaigneraie, qui conserve de l'artiste un pastel intitulé « *le vieux berger* », nous indique qu'elle cherche à localiser un autre tableau : « *Le vieux Port de la Rochelle* », une huile sur toile de petite dimension représentant une barque de pêche. Sur la base numérique du Ministère de la Culture, il est indiqué que l'œuvre a été prêtée par l'Etat à la Ville de Camaret-sur-Aigues.

Le tableau a été finalement retrouvé dans un local de l'Hôtel



de Ville situé près de la chaufferie, recouvert de poussière. Pas seul. Un autre tableau, également prêt des Beaux-Arts, signé A. Lavergne, avait été mis au rebut lui aussi.

Combien de temps ces deux œuvres ont-elles croupi au

sous-sol de la mairie ? L'inventaire de Vincent Gabriel est daté du 27 février 2001. Ce n'est donc probablement pas sous le mandat de Paul Durieux qu'elles ont été reléguées à la cave. S'agissant d'un prêt incessible, le ta-

bleau demeure propriété de la Ville de Camaret, mais nous sommes heureux d'avoir pu rendre service à la commune de La Châtaigneraie et en particulier à M. Guy Belaud qui nous a mis sur la voie de cette enquête patrimoniale.

AU PROGRAMME



DATES	MANIFESTATIONS
Dimanche 12 avril	Concert d'orgue et flûte à l'église paroissiale
Mardi 21 avril	Thé dansant avec « Sharm Musette » - Espace Roussière
Samedi 25 avril	Safari de la Porte fleurie et de la boulangerie Sube à l'étang de la Gariguette. 400 kilos de grosses. Inscription : 20 €. Début du safari à 8h. Remise des récompenses à 11h. Renseignements 06 19 98 40 01.
Samedi 25 avril	Soirée Tapas - Espace Roussière
Dimanche 26 avril	Balade gourmande du Plan de Dieu - Inscriptions à l'accueil de la mairie - Tél. : 04 90 37 22 60
Dimanche 3 mai	Fête de la Saint Andéol 10h00 - Procession au départ de la chapelle Saint-Cœur de Marie jusqu'à la chapelle Saint-Andéol. 11h00 - Messe animée en provençal à l'église paroissiale.. 12h00 - Verre de l'amitié.
Vendredi 8 mai	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
Dimanche 10 mai	34 ^{ème} Brocante - Vide-greniers de l'école Saint-Andéol L'association des parents d'élèves de l'école Saint-Andéol (APEL) prépare activement la brocante où sont attendus 150 professionnels et particuliers. Buvette et restauration sur place dans la cour de l'école. Renseignements et réservation d'espace : 06 61 94 61 82. brocante.ecolesaintandeol@gmail.com
Dimanche 31 mai	Concert d'orgue à l'église paroissiale
Du vendredi 5 au dimanche 7 juin	Fête votive de Camaret - Fête foraine, nombreux manèges et attractions, animations et jeux. <u>Samedi 6 juin</u> Moto-ball - 17h : Camaret / Robion (cadets) - 20h : Camaret / Monteux (Nationale A). Buvette et restauration sur place. Renseignements : 06 14 80 52 40 Football - Tournoi de sixte Itier - Pratali - De 9h à 17h. Inscriptions le matin à 8h. Remise des récompenses vers 17h. Buvette et restauration sur place. <u>Dimanche 7 juin</u> Pêche à la ligne - Safari enfants à l'étang de la Guariguette. Début du safari à 8h30. Une grillade et une boisson offerte à chaque participant (gratuit). Prévoir sa canne à pêche. Remise des prix à 11h suivie du verre de l'amitié. Renseignements : 06 19 98 40 01 Tour de manège gratuit : La municipalité innove cette année et offre un tour de manège gratuit à tous les enfants des écoles de Camaret (les tickets, valables le dimanche uniquement, seront distribués par les écoles) <i>Attention : dans un contexte économique difficile, la collectivité a décidé que le feu d'artifice aurait lieu désormais une année sur deux.</i>
Jeudi 11 juin	Repas des seniors
Samedi 20 juin	Bodéga des Jeunes Agriculteurs de Vaucluse. Stade du motoball. Buvette et restauration.
Samedi 20 juin	Sélections du Téorock Tremplin rock au parc de la Maison Bèque Concerts à partir de 14h. Proclamation des résultats vers 18h30
Dimanche 21 juin	Fête de la musique UCAV : place de l'Eglise. Restauration rapide Le Bellagio : cours du Couchant Le César : cours du Midi Chez JB : cours du Midi
Dimanche 28 juin	Concert choral - Ensemble vocal Au Chœur des Vignes - Eglise paroissiale

CAMARET sur AIGUES

Dans le cadre de la balade gourmande 2015

Samedi 25 avril à 20h

SOIREE TAPAS 15 Euros

Espace René Roussière
Ambiance GIPSY

Apéritif : Sangria
Assiette de charcuterie
Salade de poule
Tourte à la viande
Tarte aux légumes
Tartines gourmandes
Sardines à l'escabeche
Farandole de desserts.

Organisé par le Comité d'Entrée des Employés municipaux
sur réservation en MAIRIE tél 04.90.37.22.60 ou au 06.28.30.97.50

tremplin rock à Camaret

TEOROCK
Sélection le 20 juin
Finale le 16 août

GAGNANT
4 jours d'enregistrement en studio + 100 cd gravés

PODIUM
500 € de matériel pour le 2^e et pour le 3^e

GRAND CONCERT LE 16 AOÛT

Inscriptions avant le 10 mars : 06 74 70 41 63

CAMARET sur AIGUES apel

34^{ème} BROCANTE VIDE-GRENIERS
Le Dimanche 10 mai 2015

Buvette et Restauration sur place

Plus de 150 Exposants Professionnels & Particuliers

Informations & Réservations
06 61 94 61 82

Organisée par l'APEL de l'Ecole Saint Andéol

Thé Dansant 10 €
à Camaret

Mardi 21 avril
14h30 - Salle Roussière - route de Violès

ORCHESTRE SHARM MUSETTE

Attention : dernier thé dansant de la saison